



# Politique de confidentialité

---

## Ville d'Istres

---

**Objet du document :** Cette politique a pour vocation d'exposer les engagements de la ville d'Istres en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel.

---

<b>Référence du document :</b>	Dposystem_RGPD.villed'Istres.Pol.confidentialité.C0.V0.2
<b>Version du document :</b>	0.2
<b>Date de la dernière modification :</b>	19/12/2023

# Gestion documentaire

## Classification du document

Public [C0]	Internal [C1]	Confidential [C2]	Restricted [C3]
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

## Descriptif du document

**Titre du document :** Politique de confidentialité

**Propriétaire du document :** Ville d'Istres

**Version du document :** V0.2

**Statut du document :** En cours d'approbation

	Rédaction	Vérification	Approbation
<b>Nom</b>	<i>Pierre Bergerot</i>	<i>Benjamin Guyot / Régis Temple</i>	<i>Sophie Caste</i>
<b>Fonction</b>	<i>Consultant en protection des données (Dposystem)</i>	<i>Gestionnaire d'applications / Responsable de projet</i>	<i>DSI</i>
<b>Date</b>	<i>19/12/2023</i>	<i>21/12/2023</i>	<i>22/12/2023</i>

Version	Date	Objet de la modification	Rédacteur
0.1	18/05/2022	Création du document	KFO
0.2	19/12/2023	Modification du document	PBE

## Historique des modifications

## Liste de diffusion

Destinataires internes/moyen de diffusion	Destinataires externes/moyen de diffusion
NON	OUI / Site internet

## Table des matières :

---

Préambule.....	4
Quel est le champ d'application de cette politique ?.....	4
Qui est/sont le(s) Responsable(s) du Traitement de vos données à caractère personnel ?.....	4
Comment la ville d'Istres met-il en œuvre la protection des Données à caractère personnel ?.....	4
Pour quelles finalités la ville d'Istres recueille-t-il des Données à caractère personnel ?.....	5
Quel est le fondement de la légitimité de nos traitements ?.....	5
Les Données à caractère personnel des mineurs ?.....	5
A qui peuvent être communiquées vos Données à caractère personnel ?.....	6
Vos Données à caractère personnel peuvent-elles être transférées en dehors de l'Union Européenne ?.....	6
Pendant combien de temps vos Données à caractère personnel sont-elles conservées ?.....	6
Comment vos données à caractère personnel sont-elles protégées ?.....	6
Quels sont vos droits sur vos Données à caractère personnel ?.....	7
Comment exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ?.....	8
FORMULAIRE D'EXERCICE DE VOS DROITS RELATIFS A VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL A L'ATTENTION DE LA VILLE D'ISTRES.....	9

---

## P r é a m b u l e

---

Dans le cadre de ses activités, la ville d'Istres collecte et traite vos Données à caractère personnel dans le respect de la loi Informatique et Libertés modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) afin de répondre à vos besoins et vos demandes.

Le présent document a pour but d'expliquer les principes et les engagements de la ville d'Istres en matière de protection des Données à caractère personnel.

Il a notamment pour objectif de vous informer sur :

- Les Données à caractère personnel que la ville d'Istres collecte et les raisons de ces collectes,
- La façon dont seront utilisées vos Données à caractère personnel,
- Vos droits en qualité de personne concernée par nos traitements de données.

Cette Politique s'applique à tous les services de la ville d'Istres quelle que soit leur nature.

La présente Politique s'applique à l'ensemble des sites internet et applications gérés par la ville d'Istres : <https://www.istres.fr/>

## Q u e l e s t l e c h a m p d ' a p p l i c a t i o n d e c e t t e p o l i t i q u e ?

---

La Politique concerne toute personne physique en lien avec la ville d'Istres.

## Q u i e s t / s o n t l e ( s ) R e s p o n s a b l e ( s ) d u T r a i t e m e n t d e v o s d o n n é e s à c a r a c t è r e p e r s o n n e l ?

---

Le responsable des traitements des données à caractère personnel est :

**La ville d'Istres :**

- Adresse postale : Hôtel de Ville - 1, esplanade B. Laugier - 13800 ISTRES
- Adresse mail : [dpo@istre.fr](mailto:dpo@istre.fr)
- Numéro de téléphone : 04 13 29 50 00

## Comment la ville d'Istres met-il en œuvre la protection des Données à caractère personnel ?

---

La ville d'Istres répond aux obligations suivantes :

**-D'intégrer en amont des projets, la protection des données à caractère personnel : « Privacy by Design ».**

La ville d'Istres s'engage à prendre en compte la protection de vos Données à caractère personnel et de votre vie privée dès la conception des services qui vous sont proposés permettant ainsi de minimiser les risques d'un non-respect des principes du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

Ainsi, des mesures techniques et organisationnelles appropriées et proportionnées au traitement des Données à caractère personnel sont prises au regard de la finalité recherchée par la ville d'Istres dans le traitement envisagé.

L'application de ce principe permet donc de mettre en œuvre des mesures préventives permettant de limiter les risques à l'égard des Données à caractère personnel.

**-D'assurer par défaut, le plus haut niveau de protection des données à caractère personnel : « Privacy by default ».**

La ville d'Istres met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à garantir que par défaut, une sécurisation optimale des traitements est organisée et mise en œuvre.

## Pour quelles finalités la ville d'Istres recueille-t-il des Données à caractère personnel ?

---

La ville d'Istres s'engage à ne collecter que des données strictement nécessaires pour réaliser le traitement et à ne pas détourner ces données de la finalité pour laquelle elles ont été initialement collectées.

La ville d'Istres collecte et traite les données nécessaires pour les finalités décrites ci-dessous (indiquer les données et les finalités) :

- **Dans le cadre de la gestion des marchés et projets de la collectivité :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, des données relatives à la vie professionnelle, données relatives à la vie personnelle, données de localisation.

- **Dans le cadre des actions culturelles et sportives :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, données de localisation, des données relatives à la vie personnelle, informations d'ordre économique et financier, des données relatives à la vie professionnelle.

Des données bancaires peuvent également être collectées. Ces données sont des données sensibles et particulièrement protégées.

Des données de santé peuvent également être collectées. Ces données sont collectées afin de proposer un service adapté aux élèves en fonction de leur état de santé.

- **Dans le cadre des actions éducatives :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, des données relatives à la vie personnelle, des données relatives à la vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données de localisation.

Des données bancaires et des données relatives aux infractions, condamnations, mesures de sécurité peuvent également être collectées. Ces données sont des données sensibles et particulièrement protégées.

Des données de santé peuvent également être collectées. Ces données sont collectées afin de proposer notamment un service adapté aux élèves en fonction de leur état de santé.

- **Dans le cadre des actions sociales :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, des données relatives à la vie personnelle, des données relatives à la vie professionnelle, le numéro d'identification national, des informations d'ordre économique et financier.

Des données bancaires, données relatives à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses ou philosophiques, aux infractions, condamnations, mesures de sécurité et aux origines raciales ou ethniques peuvent également être collectées. Ces données sont des données sensibles et particulièrement protégées.

Le NIR peut également être collecté. Cette donnée est particulièrement protégée du fait de son statut. Son utilisation est encadrée par le Décret n° 2019-341 du 19 avril 2019.

- **Dans le cadre de la relation avec les administrés :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, des données relatives à la vie professionnelle, des données de localisation, informations d'ordre économique et financier.

Des données bancaires et des données biométriques peuvent également être collectées. Ces données sont des données sensibles et particulièrement protégées.

Le NIR peut également être collecté. Cette donnée est particulièrement protégée du fait de son statut. Son utilisation est encadrée par le Décret n° 2019-341 du 19 avril 2019.

- **Dans le cadre de la gestion des procédures et des contentieux :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, données relatives à la vie personnelle, données relatives à la vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données de localisation.

Des données bancaires peuvent également être collectées. Ces données sont des données sensibles et particulièrement protégées.

## Quel est le fondement de la légitimité de nos traitements ?

---

La ville d'Istres s'appuie sur les bases légales suivantes afin de pouvoir traiter les données à caractère personnel : l'obligation légale, l'exécution contractuelle, le consentement, l'intérêt légitime et l'exécution d'une mission d'intérêt public.

## Les Données à caractère personnel des mineurs ?

---

Certains services peuvent être utilisés par des mineurs.

Dans ce cas, la ville d'Istres s'assure de recueillir le consentement des parents ou des responsables légaux des mineurs âgés de moins de 15 ans lorsque leurs données à caractère personnel sont traitées ou collectées.

## A qui peuvent être communiquées vos Données à caractère personnel ?

---

Les données collectées sont destinées à la ville d'Istres.

Vos données sont susceptibles d'être transmises ou communiquées en fonction du traitement concerné :

- Aux services internes concernés de la ville d'Istres
- A des destinataires externes de la ville d'Istres :
  - Des tiers autorisés
  - Organismes financiers
  - Etablissements de santé
  - Etablissements éducatifs
  - Organismes de l'état
  - Services médico-sociaux
  - Associations spécialisées
  - Organismes d'insertion et d'emploi
- A des sous-traitants au sens du RGPD de la ville d'Istres :
  - Un éditeur logiciel pour les services population
  - Un éditeur logiciel pour les finances
  - Un éditeur logiciel pour la gestion du courrier
  - Un éditeur logiciel pour l'état civil
  - Un éditeur logiciel pour les élections
  - Un éditeur logiciel pour la petite enfance

## **Vos Données à caractère personnel peuvent-elles être transférées en dehors de l'Union Européenne ?**

---

La ville d'Istres réalise l'ensemble des traitements de vos données à caractère personnel **sur le territoire de l'Union Européenne** (UE).

## **Pendant combien de temps vos Données à caractère personnel sont-elles conservées ?**

---

La durée de conservation de vos Données à caractère personnel dépend du traitement effectué. La ville d'Istres s'engage à ne pas conserver vos Données à caractère personnel au-delà de la durée nécessaire à la fourniture du service, et donc à votre utilisation du service, augmentée de la durée de conservation imposée par les règles applicables en matière de prescription légale. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des durées de conservation est actuellement en cours d'élaboration par la ville d'Istres. Il sera publié et accessible depuis ce paragraphe une fois finalisé.

## **Comment vos données à caractère personnel sont-elles protégées ?**

---

La ville d'Istres s'engage à prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos Données à caractère personnel et notamment à empêcher qu'elles ne soient endommagées, effacées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Seules les personnes habilitées peuvent accéder aux données. Les éventuels personnels des sous-traitants sont toujours accompagnés et supervisés par un agent de la ville d'Istres et/ou de la DSI lorsqu'ils accèdent aux serveurs de données.

Nous améliorons sans cesse nos procédures de sécurité au fur et à mesure de l'évolution des technologies afin de maintenir un niveau de protection maximum. Notre personnel et celui de nos sous-traitants ayant accès aux données personnelles sont soumis contractuellement à une obligation de confidentialité.

Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un intérêt légitime à les connaître.

Par ailleurs, en cas d'incident de sécurité affectant vos Données à caractère personnel (destruction, perte, altération ou divulgation), la ville d'Istres assure respecter l'obligation de notification des violations de Données à caractère personnel, notamment auprès de la CNIL.

## Quels sont vos droits sur vos Données à caractère personnel ?

---

Vous disposez à tout moment de la faculté d'exercer auprès de la ville d'Istres les droits prévus par la réglementation en vigueur applicable en matière de données à caractère personnel, sous réserve d'en remplir les conditions et selon le fondement du traitement des données concernées :

- **Droit d'accès** : vous pouvez avoir communication de vos Données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement par la ville d'Istres fondés sur votre consentement, l'exécution d'une mission de service public, une obligation légale, l'exécution de votre contrat ou l'intérêt légitime de la ville d'Istres ;
- **Droit de rectification** : vous pouvez mettre à jour vos Données à caractère personnel ou faire rectifier vos Données à caractère personnel traitées par la ville d'Istres fondés sur votre consentement, l'exécution d'une mission de service public, une obligation légale, l'exécution de votre contrat ou l'intérêt légitime de la ville d'Istres ;
- **Droit d'opposition** : vous pouvez exprimer votre souhait que vos Données à caractère personnel ne fassent plus l'objet d'un traitement dans le cas où le traitement est fondé sur votre consentement (vous retirez votre consentement) ou sur l'exécution contractuelle (clause de renonciation du contrat) ainsi que dans le cas d'un traitement réalisé dans l'intérêt légitime de la ville d'Istres. En revanche vous ne pouvez pas vous opposer à un traitement réalisé dans le cadre d'une obligation légale incombant à la ville d'Istres ou dans le cadre de l'exécution d'une mission de service public qui présente des motifs impérieux et légitimes prévalant sur vos droits et libertés ;
- **Droit à l'effacement** : vous pouvez demander la suppression de vos Données à caractère personnel, sous réserve de la durée de conservation légale, dans le cas où le traitement est fondé sur votre consentement (vous retirez votre consentement) ou sur l'exécution contractuelle (clause de renonciation du contrat) ainsi que dans le cas d'un traitement réalisé dans l'intérêt légitime de la ville d'Istres. En revanche vous ne pouvez pas demander l'effacement des données d'un traitement réalisé dans le cadre d'une obligation légale ou de la réalisation d'une mission de service public incombant à la ville d'Istres ;
- **Droit à la limitation** : vous pouvez demander la suspension du traitement de vos Données à caractère personnel fondés sur votre consentement, l'obligation légale, l'exécution contractuelle ou l'intérêt légitime de la ville d'Istres si vous avez une demande de rectification, d'effacement ou d'opposition en cours ou si vous estimez le traitement illicite mais que la ville d'Istres s'oppose à l'effacement de vos Données ;
- **Droit à la portabilité** : vous pouvez demander à la ville d'Istres de récupérer vos Données à caractère personnel afin d'en disposer uniquement si le traitement est fondé sur votre consentement ou l'exécution d'un contrat. Vous ne pouvez pas bénéficier du droit à la portabilité dans le cas où le traitement est réalisé dans le cadre d'une obligation légale, de l'exécution d'une mission de service public ou de l'intérêt légitime de la ville d'Istres.

## Comment exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ?

---

Lors du recueil de vos Données à caractère personnel, il vous est indiqué l'adresse (postale et/ou électronique) à laquelle envoyer votre demande d'exercice de vos droits dont nous vous joignons un modèle en annexe de la présente politique.

Toute demande qui n'est pas exercé dans un cadre qui permet de n'avoir aucun doute sur l'identité du demandeur doit être accompagnée de la copie d'un justificatif d'identité.

La ville d'Istres s'engage à répondre à vos demandes d'exercice de vos droits dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande et dans la mesure où l'exercice de ces droits ne nuit pas à l'exécution du contrat ou au respect des obligations légales et réglementaires. Au besoin, ce délai pourrait être prolongé de deux mois en cas de complexité et/ou d'un nombre important de demandes.

La ville d'Istres conforme à ses obligations en matière de protection, la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel des usagers et a désigné un Délégué à la Protection des Données.

- Vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données de la manière suivante :

### **Pour la ville d'Istres :**

- Adresse postale : Hôtel de Ville - 1, esplanade B. Laugier - 13800 ISTRES
- Courrier électronique : [dpo@istres.fr](mailto:dpo@istres.fr)

Par ailleurs, vous conservez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL en adressant vos demandes sur le site : [www.cnil.fr/fr.plaintes/internet](http://www.cnil.fr/fr.plaintes/internet)

Annexe 1

## FORMULAIRE D'EXERCICE DE VOS DROITS RELATIFS A VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL A L'ATTENTION DE LA VILLE D'ISTRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (ci-après, « RGPD »), vous bénéficiez de plusieurs droits sur vos données à caractère personnel, ainsi que sur le traitement de celles-ci.

Afin d'exercer l'ensemble des droits qui vous sont octroyés par le RGPD, nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous :

### • IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse postale :

.....

E-mail :

.....

### • IDENTIFICATION DU RECEPTEUR

- La ville d'Istres

*Conformément à l'article 39 I et 40 I de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, afin que votre demande d'accès à vos données à caractère personnel et votre demande de rectification de vos données à caractère personnels soient prises en compte, vous devez faire parvenir les éléments nécessaires à la justification de votre identité, à savoir la copie d'un justificatif d'identité en cours de validité.*

**Nous tenons également à vous rappeler que l'exercice de ces droits est limité en fonction du fondement du traitement. Par exemple votre droit à l'effacement est limité dans le cas où les données sont nécessaires à l'exécution d'un contrat ou au respect d'une obligation légale.**

**Si vous souhaitez connaître mieux les conditions d'exercice de vos droits nous vous invitons à prendre connaissance de la partie « Quelles sont vos droits sur vos données à caractère personnel » de notre politique de protection des données personnelles.**

### • OBJET DE LA DEMANDE

- Demande d'accès à vos données à caractère personnel, c'est-à-dire, le cas où vous souhaitez

savoir si la ville d'Istres traite ou non vos données à caractère personnel, et, dans l'affirmative, vous souhaitez en obtenir une copie (conformément à l'article 15 « Droit d'accès de la personne concernée » du RGPD).

**Demande de rectification de vos données à caractère personnel**, c'est-à-dire, le cas où vous considérez que certaines données à caractère personnel vous concernant sont inexactes ou incomplètes (conformément à l'article 16 « Droit de rectification » du RGPD).

*Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande de rectification :*  
.....  
.....  
.....

**Demande d'effacement de vos données à caractère personnel**, c'est-à-dire, le cas où vous ne souhaitez plus que vos données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement par la ville d'Istres (conformément à l'article 17 « Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») » du RGPD).

*Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande d'effacement :*  
.....  
.....  
.....

**Demande de limitation du traitement**, c'est-à-dire, le cas où vous souhaitez limiter le traitement opéré par le responsable du traitement et donc que les données à caractère personnel visées ne puissent, à l'exception de la conservation, être traitées qu'avec votre consentement (conformément à l'article 18 « Droit à la limitation du traitement » du RGPD). Cette demande ne peut avoir lieu que lorsque :

- Vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude de ces données ;
- Le traitement est illicite et vous vous opposez à leur effacement et exigez à la place la limitation de leur utilisation ;
- Le responsable du traitement n'a plus besoin de vos données à caractère personnel aux fins du traitement mais que celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de vos droits en justice ;
- Vous vous êtes opposé au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, du RGPD pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur les vôtres.

*Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande de limitation :*  
.....  
.....  
.....

**Demande de portabilité des données**, c'est-à-dire, le cas où vous souhaitez recevoir vos données à caractère personnel fournies à un responsable du traitement et que vous souhaitez les transmettre à un autre responsable du traitement (conformément à l'article 20 « Droit à la portabilité des données » du RGPD).

*Nous vous prions, le cas échéant, de cocher les cases suivantes si :*

- Vous souhaitez recevoir vos données à caractère personnel ;
- Vous souhaitez que la ville d'Istres transfère vos données à caractère personnel à un autre organisme responsable du traitement (merci de nous présenter un justificatif dudit organisme) :

.....  
.....  
.....  
.....

**☐ Demande d'opposition à un traitement des données**, c'est-à-dire, le cas où vous vous opposez aux traitements de vos données à caractère personnel visés aux articles 6 § 1 e) ou f) du RGPD, à savoir, le traitement nécessaire à l'exécution d'une mission de service public par le responsable du traitement, ou le traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un sous-traitant, ou bien le cas où vous ne souhaitez plus que vos données à caractère personnel soient traitées à des fins de prospection commerciale (conformément à l'article 21 « Droit d'opposition » du RGPD).

*Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande d'opposition à un traitement :*

.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....

*Signature*